



Agrandissement de maison (l'ancienne partie appartient à mon ami

Par **Christelle0905**, le **31/08/2012** à **21:49**

Bonsoir,

mon ami est propriétaire de sa maison.

ensuite, nous avons décidé d'agrandir la maison et d'ainsi doubler la superficie.

Pour ce faire, nous avons emprunté tous les 2 ensembles 30000 €.

(le permis de construire est aux 2 noms)

Or, les travaux sont terminés et il ne veut pas se rendre chez le notaire pour régulariser.

Nous ne sommes pas mariés juste concubins.

De plus, je me rend compte aujourd'hui, qu'il a fait une demande de prélèvement qui rembourse le crédit sur son compte personnel)

Et, de cette façon, il se dit : " c'est moi qui paye, elle n'aura rien"

A t il raison ?

Quels sont mes droits?

je vous remercie de votre réponse...

Christelle

Par **youris**, le **31/08/2012** à **22:23**

bjr,

que voulez-vous régulariser ?

une maison appartient au propriétaire du terrain;

si le terrain appartient à votre concubin, toutes les constructions réalisées dessus lui appartiennent.

même si vous remboursez, la maison lui appartiendrait.

en conclusion vous êtes solidaire d'un crédit pour un bien qui ne vous appartient pas avec toutes ses conséquences.

une explication sérieuse s'impose avec votre concubin qui connaissait cette disposition du code civil.

cdt

Par **Christelle0905**, le **31/08/2012 à 22:28**

bonsoir youris,

je ne souhaitais n'avoir que l'usufruit...
par contre, en cas de séparation, puis je récupérer mes 15000 € ?
Merci de m'accorder votre temps...

Par **janus2fr**, le **01/09/2012 à 08:35**

[citation]par contre, en cas de séparation, puis je récupérer mes 15000 € ? [/citation]

Bonjour,

A condition de pouvoir prouver que ce versement de 15000€ a été mis dans la maison et de faire probablement appel à un juge...

Par **Christelle0905**, le **01/09/2012 à 10:03**

Oui car nous avons fait un crédit travaux à 2 sur lequel mon nom apparait ainsi que sur les factures d'achat de matériaux.

Par **janus2fr**, le **01/09/2012 à 10:07**

[citation]Oui car nous avons fait un crédit travaux à 2 sur lequel mon nom apparait [/citation]

Mais vous dites que le remboursement du crédit vient du seul compte de monsieur...

Par **Christelle0905**, le **01/09/2012 à 10:16**

oui je m'en suis rendue compte récemment, il a fait fermer notre compte joint et fait prélever la somme sur son compte.

JE suis complètement déroutée...

Merci de m'accorder votre temps.

Par **janus2fr**, le **01/09/2012 à 14:11**

[citation]il a fait fermer notre compte joint[/citation]

Ca, ce n'est pas possible ! Pour fermer un compte joint, il faut les 2 signatures...

Par **Christelle0905**, le **02/09/2012** à **15:22**

il aurait alors imité ma signature ???

ah c'est mieux tè ...

L'amour vous rend aveugle mais la réalité vous ouvre les yeux...